

**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal**  
**Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports**  
**Comité Régional Nouvelle Aquitaine**  
**Comité de la Vienne**

Siège social : Maison Des Sports  
6 Allée Jean Monnet Bat C3  
86000 POITIERS

Chère présidente, cher président,

Conformément à l'article 7 des statuts du comité, je vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra :

<p><b>Le samedi 17 novembre 2018 à partir de 9h00</b> <b>Salle des fêtes de Cenon</b> <b>7 rue de Bourgogne</b> <b>86530 CENON</b></p>
--

**De 9 à 10h : Préparation de la saison 2019**

- Commission Sportive : Calendrier et championnats 2019
- Trésorerie : Remise des publicités pour 2019

Je me permets de vous rappeler que, d'après l'article 11 du règlement intérieur, tout club doit fournir une publicité d'au moins un tiers de page dans le calendrier, à défaut de quoi, une amende sanctionnera le club.

**A partir de 10h00 : Ordre du jour**

- Emargement sur la liste des convoqués et remise des dossiers
- Allocution de la présidente
- Le mot du maire ou de son représentant
- Intervention des diverses personnalités présentes
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2017
- Rapport moral de la secrétaire sportive
- Rapport financier de la trésorière
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Approbation du rapport financier

12h00 : Repas en commun

**- 14 heures reprise des travaux**

- Emargement sur la liste des convoqués
- Rapport des présidents des diverses commissions : Sportive, Féminine, Jeunes, Vétérans, Coupe de la Vienne, Coupe de France, Arbitrage, Inter-Entreprises, Discipline, Informatique, Handicap
- Budget prévisionnel 2019
- Approbation du budget prévisionnel

Pause de 15 minutes.

- Directives 2019
- Questions diverses
- Fin des travaux

Un vin d'honneur clôturera cette journée

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un membre du comité directeur du club, muni d'un pouvoir régulier, sans quoi une amende sera affligée au club.

Si vous voulez que des questions diverses soient traitées, je vous invite à m'envoyer par écrit, vos suggestions et questions, jusqu'au 3 novembre, soit quinze jours avant l'assemblée générale, celles-ci auront priorité !

Dans l'attente de vous rencontrer à l'occasion de cette assemblée générale, je vous prie d'agréer, cher(e)président(e), l'expression de mes sentiments amicaux et sportifs.

La présidente du Comité,

Sylvie BLANCHET